

A La Flage ce 5^e Septembre 1673.

893.

En attendant que le Sieur Eckart arrive, qui pourra faire vers la fin de la seconde qui court, j'ay cru qu'il ne seroit pas bon de propos que C. A. scuse par avance dans cette lettre de sa main ce qui s'est passé entre M. de Louvigny et lui, sur le sujet de la restitution des Biens de Bourgogne. Il y a toujours cette mesprise du rois des François, qu'ils prétendent en fait, que les Espagnols ont refusé l'accomplissement de la Paix de Münster à V. A. ce qui est faux, et ne fut jamais en leur pouvoir de le faire, mais leur artifice a été, que de temps à autre ils ont traîné les Intrigants de V. A. par tout les jours quelque nouveau sujet de délay, qu'il leur a été facile de faire naître entre la Cour de Bruxelles et le Parlement de Dole, et de se procurer ainsi de la possession de ces beaux royaumes, en élevant celle qui a été si solennellement prise pour feu Monsieur le Prince Guillaume, inconsciemment après la Paix conclue. Ne sort donc de rien le protest de ce que la France ne sauroit direur ce que l'Espagne n'a pas donné. Il faut avoir regard au droit acquis à V. A. et non pas à ce qui en a été exectu, c'est ce que l'Espagne nous doit toujours mais depuis cette dernière Paix, la France, qui possède tout, ne peut — disputer à V. A. le revenu de son Roi qui échut durant la nouvelle domination, sans contraindre ouvertement à une Paix et convention formelle.

Pour les Espagnols, quand je me suis entretenu assez amplement avec M. le R. Pensionnaire, en lui,

mettant en main, selon l'ordre de V. A. les Etats devront élever en Capitale et Interno, de toute la pretension en Bourgogne, qu'il a leue avec attition; j'ay tenu bon ayde de voir qu'il ne disoit pas nullement d'en venir à bout s'assurant que si non le tout, au moins la meilleurs partie de la debte se pourra obtenter sans doute.

Avant que V. A. nous eust trouvés sis ordres touchant l'causion du prouesseur du Prossart d'Ypreslins, nous avions desia apres à nous en déclarer par toutes les voies possibles et juridiques. En suite, après avoir tenu sur articles plusieurs termes, même le Prossart et l'Ecoutette, qui ne s'accordent pas en toutes circonstances, il nous reste de confrontir les deux derniers; ce qui se fera demain, pour subministrer ainsi à V. A. tout ce qui pourra étandre à la faire voir clair dans toute l'affaire, pour en suite en ordonner ce qu'elle trouvera conuenir.

Nous avons mandé au Parlement d'Orange ce qu'il a plu à V. A. de nous ordonner, touchant ce beliste, qui auoit parlé insolument de sa personne, et souhaité que nous puissions avoir fréquemment le procédé qu'il semble que ces Messieurs alloyent de Easter d'entreprendre.

Il vient d'arriver une nouvelle chartee de paixquet de patela, ie ne scay si V. A. trouvera bien le loisir pour se faire tout lire, ni quand ce sera qu'on pourra avoir la fin de tant de dissensions, à moins que de pourvoir quelqu'homme de qualité d'une autorité suffisante à bien régir ce peuple exquiet et trouillot, j'en ay taste pour ma part, dans l'espace de trois mois que j'ay vécu parmi eux, n'ayant jamais en ma vie essayé tant de fatigues.

La Revereur de Maristan vidre de nous envoyer le double d'un Acte déclarant déposée depuis le mois d'Avril dernier à l'armée